SNTPCT
10 rue de Trétaigne
75018 PARIS
Adhérent à EURO-MEI – Bruxelles

Syndicat National des Techniciens et Travailleurs de la Production Cinématographique et de Télévision
Tél. 01 42 55 82 66
Courrier électronique : contact@sntpct.fr **Site : www.sntpct.fr**
Syndicat professionnel fondé en 1937 – déclaré sous le N° 7564 –
représentatif au niveau professionnel et national conformément à l'Art. L 2121-1 et s. du C.T.

1er mai 2026

Nous appelons tous les salariés, tous les ouvriers, tous les techniciens de nos branches d'activité à participer aux

MANIFESTATIONS SYNDICALES INTERPROFESSIONNELLES

qui auront lieu en France le 1er mai

Ce jour de solidarité internationale qui rassemble depuis 140 ans les travailleurs du monde entier prend une forte intensité cette année ;

dans cette situation où l'économie capitaliste est entrée dans une crise de concentration et de spéculation qui répand la guerre partout sur la planète.

Plus que jamais notre volonté de défense du progrès social est déterminée.

Celle de nous battre pour une société socialement plus juste et plus humaine :

- **obtenir le respect des souverainetés nationales contre les impérialismes ;**
- **obtenir partout la négociation d'un nouvel ordre économique favorisant le développement dans le respect des identités de chaque nation et en respect de la charte de l'ONU.**

▸ Soyons nombreux pour imposer en France au Patronat et au gouvernement l'arrêt des politiques de régression sociale :

- **Obtenir la défense et l'amélioration des niveaux des salaires** et des retraites et l'indexation automatique de tous les salaires sur les prix pour ne plus perdre en niveau de vie ;
- **Obtenir** l'augmentation du SMIC et des salaires conventionnels et atteindre l'égalité salariale ;
- **Obtenir le rétablissement du Code du travail et la prédominance des Accords de branche ;**
- **Obtenir le rétablissement de la retraite à 60 ans ;**
- **Obtenir l'amélioration du régime général d'Assurance chômage** et l'amélioration des conditions d'ouverture des droits des chômeurs et du montant des indemnités journalières ;
- **Obtenir, au-delà du maintien des régimes de sécurité sociale**, l'amélioration des prises en charge et des garanties de remboursement par la Sécurité sociale ;
- **Obtenir** — pour nos branches d'activité —**la garantie du maintien de nos conditions d'admission et la suppression de la franchise sur le montant des salaires** ainsi que la garantie d'un nombre de jours indemnisés préfixé ;
- **Obtenir** une régulation du libre échange économique :
  - **Pour** la défense de l'emploi, et contre les délocalisations mettant en concurrence entre eux les salariés des pays d'Europe ;
  - **Pour** la défense des Fonds de soutien de l'État — à la Production cinématographique, — à la Production audiovisuelle ;
- **Pour** la liberté d'exercice du droit syndical, et la fin des rétorsions à son encontre ;
- **Pour** la fin de toutes les discriminations, notamment envers les salariés résidents français de nationalité étrangère : abrogation immédiate de la loi Darmanin et de la circulaire Retailleau ;
- **Pour** la solidarité et la paix entre les peuples, l'indépendance des Nations contre la mondialisation et la soumission aux conglomérats financiers.

TOUS UNIS POUR LA PAIX, LE PROGRÈS SOCIAL ET LE MAINTIEN DES DROITS QUE NOUS AVONS CONQUIS : MANIFESTONS

À Paris : Rendez-vous Place de la République à 14h00

Paris, le 27 avril 2026

À Angoulême : 10 h 30 place de la Bussatte